



Gymnase Pierre Macrez 33620 Marsas



2 Rue de la Fontaine, 33620 Marsas



contact@marsas-escalade.fr



marsas-escalade.fr



06 32 93 58 74

Convocation à l'Assemblée Générale extraordinaire et ordinaire

Le mardi 18 juin 2024 à 19h30
Salle de réunion, Gymnase Pierre Macrez
18 route de Cavignac, 33620 Marsas

Le mardi 18 juin 2024 à 19h30 se tiendra l'Assemblée Générale ordinaire de l'Association Marsas Escalade et Montagne. Elle sera précédée d'une assemblée extraordinaire. En tant qu'adhérent, vous êtes cordialement invité.

Nous vous accueillerons dès 19h pour l'émargement et l'enregistrement des pouvoirs.

Ordre du jour de l'AGE :

1. modification des statuts (vote);

Ordre du jour de l'AG :

1. Approbation du compte rendu de l'AG précédente (vote);
2. Modification du règlement intérieur (vote);
3. Montant de la cotisation 2024/2025 (vote);
4. Élection du nouveau conseil d'administration (vote);
5. Questions diverses.

Si vous ne pouvez pas être présent, vous pouvez donner votre voix en passant un pouvoir à un autre membre de l'association (un pouvoir par personne).

À l'issue de l'Assemblée Générale, vous serez convié à partager le verre de l'amitié qui se poursuivra par une auberge espagnole.

Retrouvez la convocation à l'Assemblée Générale ordinaire ainsi que le coupon pour le pouvoir sur notre site Internet [>> ICI <<](#)

Nous espérons vivement avoir le plaisir de passer un moment avec vous lors de cette soirée, essentielle à toute vie associative.

Pour le Conseil d'Administration,
Marc-Alexandre MAGNE

